



Fédération Ivoirienne de Tennis de Table

Fondée le 28 avril 1964 suivant récépissé de déclaration N° 1489 INT.AG du 1^{er} décembre 1966

Mob.: Président +225 89 74 72 9742 SG : +225 52 53 53 43– Fax (225) 22 44 61 91
01 BP 5031 Abidjan 01 - Web: www.fitt-ci.com / E-mail: civ.tabletennis@fitt-civ.com

Devenir partenaire de la FITT ? On vous explique le fonctionnement :

Nous recherchons des partenaires afin d'assurer le fonctionnement et le développement de notre fédération.

Si vous souhaitez nous apporter votre soutien, n'hésitez pas à nous contacter : civ-tabletennis@fitt-civ.com ou +225 01 05 92 09

· **Partenaire, pourquoi ?** Pour une entreprise, devenir partenaire d'une fédération, c'est avant tout montrer son implication dans le secteur associatif et plus particulièrement auprès des jeunes. C'est aussi adhérer à certaines valeurs humaines, soutenir le travail réalisé par les bénévoles, autant d'éléments qui peuvent ensuite être valorisés dans le cadre de votre communication.

· **Partenaire, sous quelle forme ?** La contribution se matérialise généralement sous plusieurs formes : le soutien financier ou les dons en nature (fournitures de matériel...).

· **Partenaire, quels avantages fiscaux ?** Afin de faciliter ce type de partenariat, un dispositif particulier mis en place par l'état de Côte d'Ivoire existe permettant aux entreprises de bénéficier d'une réduction d'impôt. Se renseigner auprès de la direction générale des impôts ou trésor public sis au plateau .

· **Partenaire, quelle exposition ?** Grâce à nos engagements dans les différentes compétitions par équipes et individuelles, nous afficherons régulièrement nos partenaires à la vue des compétiteurs et du public. Cette exposition pourra d'ailleurs être assurée par d'autres moyens. Outre les maillots et notre site internet, des espaces d'affichage peut être disponible sur nos matériels (Table , séparation , compteur d'arbitrage)

Le mécénat existe aussi : Principe : Le mécénat est un dispositif permettant à une entreprise ou à une personne de verser un don, sous forme d'aide financière ou matérielle, à la fédération pour soutenir une œuvre d'intérêt général en contrepartie, elle peut aussi bénéficier d'une déduction fiscale.



Fédération Ivoirienne de Tennis de Table

Fondée le 28 avril 1964 suivant récépissé de déclaration N° 1489 INT.AG du 1^{er} décembre 1966

*Mob.: Président +225 89 74 72 9742 SG : +225 52 53 53 43– Fax (225) 22 44 61 91
01 BP 5031 Abidjan 01 - Web: www.fitt-ci.com / E-mail: civ.tabletennis@fitt-civ.com*
